

REVUE DE PRESSE



05 JUILLET 2016

> 18 JUILLET 2016



Lundi 04 juillet 2016 / Pont-Saint-Vincent

E3M en concert



200 personnes sont venues applaudir les élèves de l'école de musique, dans la salle multi-activités.

Dans le cadre de sa tournée intercommunautaire, l'école de musique Moselle et Madon s'est arrêtée à Pont-Saint-Vincent vendredi dernier. 200 personnes ont applaudi les élèves qui se sont produits pendant près de deux heures. Ils ont présenté différents styles de musique en version chantée ou instrumentale. Les sons produits avec des tubes en plastique ont surpris et enthousiasmé le public. Dominique Goepfer conseillère municipale a géré la mise en place et

l'accueil des musiciens et spectateurs. Rachel Himbert présidente de l'association « Honneur aux dames » a pris en charge la buvette à l'entracte.

Vendredi 08 juillet 2016 / Pulligny

Des nouveaux coups de « cœur-café »



Le prochain rendez-vous des coups de « cœur-café » aura lieu en novembre à la médiathèque.

Ce samedi, les lectrices de la médiathèque se sont retrouvées autour d'un café pour discuter sur leur lecture. L'une des membres a présenté le livre « Black-out » de Marc Elsberg. « Et si le monde que nous connaissons, dépendant de l'électricité et des nouvelles technologies, était sur le point de disparaître ? », se questionne l'ouvrage.

Puis, un deuxième livre est résumé devant la petite assemblée, il s'agit de « Louise et Juliette », un livre de Catherine Servan-Schreiber qui raconte l'histoire de Louise et Juliette, qui, dans le tourment de la seconde guerre mondiale, doivent passer au-dessus de leur conviction personnelle pour ne pas briser leur amour fraternel.

Une deuxième lectrice a souhaité faire découvrir « Le journal d'un chat assassin » d'Anne Fine. Les ouvrages « La Ruinete » de Philippe de Philippe Tabary et « Les gens heureux lisent et boivent du café » d'Agnès Martin, ont également fait partie des coups de coeur du petit groupe. Voilà en tout cas, de bonnes idées de lecture pour les vacances estivales qui s'en viennent. Prochain coup de « coeur-café » aura lieu le 05 novembre.

À partir du mois de juillet, la médiathèque de Pulligny sera fermée les mardis. Et ouverte le mercredi de 14 h à 16 h et le samedi de 10 h à 11 h 30. En revanche, elle sera fermée tout le mois d'août.

Dimanche 10 juillet 2016 / Pulligny

Le relais assistante maternelle en visite



Les enfants ont pu rencontrer de nouvelles têtes

Le relais assistante maternelle (RAM) de la communauté de commune de Moselle et Madon appelé Le Fil D'Ariane a posé ses valises ce mercredi à la médiathèque de Pulligny pour une matinée d'éveil.

Sophie Imbert, éducatrice spécialisée, Marie Ohlmann apprentie éducatrice de jeunes enfants et Céline Nofal ont transformé la salle en un lieu de détente pour tous les petits bouts de choux avec des tapis, des jeux et des coussins.

Ce mercredi matin, le thème était consacré à « déchirer, déchiqueter et coller à votre guise ».

Une dizaine d'enfants et leurs assistantes maternelles agréées étaient présents.

Après un temps collectif autour d'une petite histoire, des jeux de doigt et comptine avec un petit crocodile, les enfants ont été partagés en deux groupes pour se diriger vers les activités, les plus petits pour déchirer du papier et les plus grands pour faire du collage avec des gommettes.

Ces moments de rencontre permettent aux assistantes maternelles d'échanger sur leurs pratiques de travail, leurs difficultés comme leurs succès.

Les enfants découvrent un nouvel univers et rencontrent d'autres enfants. Cela leur permet un éveil à d'autres activités et la découverte de l'autre. C'est le début de la sociabilisation de l'enfant et à Pulligny, certains sont contents de découvrir derrière les vitres de la médiathèque, les autres élèves de l'école maternelle qui sont en récréation.

Lundi 11 juillet 2016 / / Viterne

Travail le matin et loisirs l'après-midi



Le matin, les jeunes travaillent, et l'après-midi, des activités sportives leur sont proposées.

Dans le cadre d'« ado en réseau » de la communauté de communes de Moselle et Madon, des centaines de jeunes issus de très nombreuses communes comme Xeuilley, Bainville ou Viterne se sont retrouvés.

Deux équipes ont été formées, la première s'occupait du nettoyage de La Viterne du côté du lavoir du Moulin et la seconde du nettoyage du lit du ruisseau du côté de la place du jet d'eau encadré par les

animateurs très disponibles.

Des activités en contrepartie étaient proposées aux jeunes. Par exemple, un stage de trois jours de rugby, des activités nautiques à la base nautique de Messein et une sortie piscine.

La semaine prochaine ils seront accueillis dans une autre commune.

Mardi 12 juillet 2016 / Messein

Chantier d'insertion



Sept jeunes qui seront récompensés de leurs efforts.

Comme chaque année, la communauté de communes Moselle et Madon organise des chantiers d'insertions en direction des filles et garçons de 11 à 25 ans. En échange de leur participation, ils bénéficieront gratuitement d'une sortie ou d'une activité.

Sous la direction de plusieurs animateurs, sept jeunes de 16 à 19 ans qui s'activent au groupe scolaire Jean-Rostand, à l'intérieur de la cour de récréation de l'école maternelle. Le but du chantier est de redonner un coup de jeune à toutes les structures en

bois.

Ils ont débuté cette matinée par un nettoyage en règle d'un toboggan qui en avait bien besoin. Les jeunes ont entamé ce chantier avec un certain courage et surtout plein d'entrain, à la grande satisfaction des moniteurs.

Mercredi 13 juillet 2016 / Neuves-Maisons

Réseau de bus et subventions

Les élus de la communauté de communes de Moselle et Madon se sont réunis à Messein pour le conseil communautaire. Ils approuvent le programme local de l'habitat. Les objectifs sont de développer une offre de logements neufs diversifiés et durables, de poursuivre et de cibler l'intervention sur le parc privé existant...

L'évolution du réseau T'MM a été adoptée à l'unanimité. Il prévoit le maintien des 5 lignes. La ligne C reste en l'état, un ajustement est prévu pour les lignes A et B avec 2 bus et 2 chauffeurs. La ligne D assure la déserte du Val de Fer.

Les élus ont validé les décisions du fond d'initiatives culturelles avec une attribution de subventions de 1.000 EUR au comité des fêtes de Chavigny (Chavirire), 530 EUR à familles rurales de Bainville-sur-Madon (50e anniversaire), 1000 EUR pour APCI (la fête du fer de Neuves-Maisons), 370 EUR pour le comité des fêtes de Chavigny (Course de caisses à savon), 1000 EUR à OCEAN pour ses Néofolies de Neuves-Maisons, 1000 EUR à familles rurales (Théâtre Boulv'arts) de Xeulley et 500 EUR pour le festival musical Révélation.

Sur ce point, le président a souligné que le mode d'attribution des subventions serait revu à partir du mois d'octobre afin de ne pas désavantager les petites actions associatives et culturelles par rapport aux grandes manifestations communales, de patrimoines ou touristiques, déjà largement soutenues par leurs communes respectives.

Jeudi 14 juillet 2016 / Pulligny

Une après-midi pour « lire en short »



À travers le village, et sur plusieurs étapes, les participants ont pu écouter plusieurs extraits de livres.

Ce samedi, en fin d'après-midi, enfants, parents, lecteurs et lectrices s'étaient donnés rendez-vous devant la médiathèque pour un départ dans le village pour différentes lectures en plein air. Cette animation est proposée par la Communauté de Commune Moselle et Madon (CCMM) avec La Filoche de Neuves-Maisons. Le thème choisi pour la soirée était l'enfance à différentes époques et les bêtises. La Chapelle de Notre-Dame de Pitié construite en 1868 a été le premier lieu de rendez-vous. Deux extraits de livres ont été lus. Le premier sur « La

soupe aux Doryphores » qui se situe pendant l'occupation. Puis l'autre sur la colonie un extrait du livre « L'enfance aux petits bonheurs » d'André Decamp, qui relate la vie d'un petit parisien pendant la seconde guerre mondiale.

La promenade s'est poursuivie dans des petits chemins en chantant « Les jolies colonies de vacances » pour rejoindre le lavoir à colonnes et aux bacs surélevés. Tout le petit monde prit place et écouta deux extraits du « petit Nicolas » de René Goscinny. Nous sommes alors au coeur des années 1960. Le lieu se prêta à l'écoute au milieu du bruit de l'eau.

Il fut temps de rejoindre la cour de l'école pour écouter un extrait du livre de Mathis « Romain Desbois, prince des menteurs ».

Le public et Amélie Février la coordinatrice de la Filoche ont remercié les intervenantes conteuses : Dominique Koalal, Christiane Marcos, Angélique Collé et Christiane Munch.

Un apéritif offert par la municipalité a clôturé cette belle balade contée.

Prochain rendez-vous le mercredi 27 juillet « Entre 2 eaux » pour « jouer en Tong ».

Travail le matin et loisirs l'après-midi



Six jeunes participent à cette opération sur Pulligny.

Dans le cadre de l'opération « prévention été », organisé par la communauté de communes de Moselle et Madon avec le soutien de la CAF, de la région, du conseil départemental et de la préfecture, des chantiers jeunes ont été mis en place dans les villages. C'est avec l'aide des éducateurs de la CCMM, Camille Barret et Umberto Giovagnini, que les jeunes de Pulligny sont encadrés dans leur action. Six enfants se sont affairés à désherber le terrain de pétanque qui se situe sur l'espace Entre-Deux-Eaux. En échange de leur participation chaque matin, les jeunes bénéficient gratuitement d'une sortie ou d'une

activité les après-midi : activités multisports, cinéma... L'accord est important. Et pour se donner du courage certain travail en musique.



COMMUNES

CCMM

Mercredi 06 juillet 2016 / Xeulley

Premiers pas pour une transition énergétique dans la commune



Le but : sensibiliser, éduquer et faire agir en faveur de la société.

Réuni en mairie de Xeulley, une partie du comité de pilotage a fait le point sur l'avancée de la démarche territoire à énergie positive en Terres de Lorraine (TEPos), en présence du Président du Pays, le député, Philippe Potier, le représentant du Directeur, Dominique Guérard et quelques représentants élus des exécutifs de communautés de communes, Saintois, Moselle et Madon, Toulais... Un territoire à énergie positive vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum par la sobriété et l'efficacité énergétique, et de les couvrir par les énergies

renouvelables locales (« 100 % renouvelables et plus »), à l'horizon 2050-2060 environ. Cette instance est assistée par un comité technique composé du chef de projet « transition », d'un technicien de chaque intercommunalité de l'Espace Info Énergie et de l'Agence de développement économique (ADSN).

Pour construire cette trajectoire, un diagnostic territorial des consommations énergétiques ainsi qu'une évaluation du potentiel de développement d'énergies renouvelables, notamment éolien, solaire et biomasse (méthanisation) ont été réalisés en 2014. Ce diagnostic fait apparaître une consommation énergétique globale du territoire de 3991 GWh et une production d'énergies renouvelables de 229 GWh, soit 6 % des consommations globales, et 43 % d'énergie industrielle consommée.

Le but recherché est de sensibiliser, éduquer, agir en faveur de la sobriété énergétique : Une façon de promouvoir l'écoconstruction ou encore l'éco rénovation.

Pour les énergies renouvelables électriques : mise en place d'un cadastre solaire, favoriser l'investissement citoyen des collectivités locales et des entreprises.

Renseignements : contact@terresdelorraine.org ou 03.8347.61.48.

Judi 07 juillet 2016 / Neuves-Maisons

Signature de 14 nouveaux contrats



Les emplois créés serviront la collectivité.

C'est entourés par les responsables de Pole emploi Vandoeuvre, de la mission locale de Neuves-Maisons et des élus que 14 jeunes travailleurs ont signé une convention pour un contrat unique d'insertion au sein des services de la municipalité. Ainsi, Myriam Battaglia et Julie Simko rejoignent la maison de l'enfant, Justine Paris, Madeline Morel, Maxime Paysant les scolaires, Florance Didier le FPA, Cindy Buttice, Axel Matisse, Julien Colasse, Appoline

Hoffmann et Rodolphe Lourenco l'école et l'enfance, Alain Gaul le centre technique et Justine Colin la mairie. Ces emplois s'inscrivent dans la politique d'insertion et la volonté de la ville d'accompagner la lutte que mène le pays contre le chômage. Ils seront acteurs de la mission publique et nul doute que leur intégration dans la collectivité sera réussie car ils pourront bénéficier d'un plan de formation dans le cadre de ces emplois d'avenir. Le tout s'inscrivant dans le développement territorial pour les emplois de l'enfance et des personnes âgées.

Samedi 09 juillet 2016 / Chaligny

Journée à vélo à la découverte des paysages de Sion



La classe de l'école du Mont ont découvert tous les secrets du paysage si particulier de Sion.

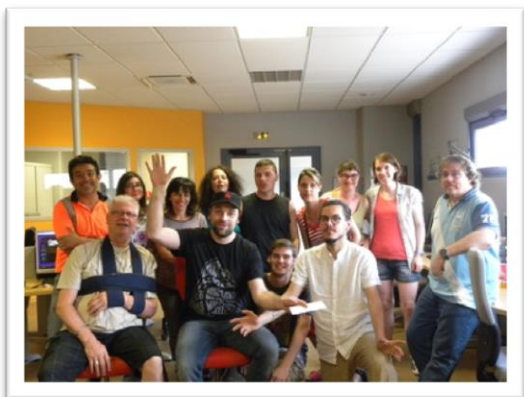
Pour la fin de l'année scolaire, la classe de la directrice de l'école du Mont, Dorothée Arsena, s'est rendue à Sion durant deux jours dans le cadre d'un projet "paysage" proposé par la Cité des paysages installée depuis 2015 sur ce territoire.

La Cité des paysages s'adresse plus particulièrement aux enfants et à leurs familles en tant que lieu de découverte des paysages et des patrimoines écologiques.

Les 19 élèves ainsi que 3 parents accompagnateurs ont été sensibilisés à la notion de paysage dans toutes ses dimensions et ont pu commencer à comprendre ce qu'était le paysage de Sion il y a des millions d'années. Et comment il a évolué depuis et pourquoi. Ce qui les a ensuite amenés à réfléchir sur son évolution future avec différents acteurs (commerciaux, agriculteurs...). La colline de Sion-Vaudémont est un élément emblématique du paysage local et régional ainsi qu'un formidable observatoire du paysage.

Le retour à Chaligny s'est fait à vélo avec l'aide d'un parent supplémentaire et deux employés de la communauté de communes. Le pique-nique, prévu à Xeuilley, a permis de conclure la journée par une visite de la ferme de Xavier Florentin.

L'«espace clic» supprime son poste d'animateur



Joël Pierrat (avec la casquette) entouré des fidèles de l'espace clic.

Vendredi 8 juillet vers 17 h quelques fidèles de l'« espace clic » se sont retrouvés pour dire « au revoir » à l'animateur Joël Pierrat dont le poste à l'espace a été supprimé. Mais, Joël ne se retrouve pas sans travail, il reste en poste à la Filoche où il continuera d'enseigner, conseiller, rendre accessible à tous, l'informatique et cela sous toutes ses formes. Joël dans sa petite allocution, n'a pas manqué de dire combien il se sentait Maiziérois après les 11 années passées au village, et qu'il souhaitait, a-t-il promis, de revenir à l'occasion, ajoutant : « j'espère que vous viendrez m'embêter à la Filoche ». Un cadeau lui a été offert et un verre a été partagé.

Le conseil veut une activité économique attractive

Avant d'ouvrir la séance du conseil municipal, le maire Daniel Lagrange, a donné la parole à Myriam Jullion, la nouvelle directrice du groupe scolaire Jean Rostand, qui souhaite répondre aux attentes du maire concernant la création d'une classe de neige : « j'ai enseigné dans divers établissements scolaires de la région. J'ai eu un accueil chaleureux que j'ai apprécié, et j'ai fait part de mes intentions en matière de projets, et surtout en classe de neige. J'attends de tous beaucoup de compréhension ». La révision du plan local d'urbanisme a été adoptée à l'unanimité et sera transmise pour examen conjoint aux personnes publiques associées.

Considérant la nécessité de maintenir une activité économique attractive sur le site du lac, le conseil a décidé de ratifier une convention précaire de la gestion confiée à, la propriétaire de la brasserie « les pieds dans l'eau », Dominique Brault pour une durée de 6 mois reconductible avec une redevance de 450 EUR par mois à verser à la mairie.

Il est également décidé que le conseil prendra en charge la dépense occasionnée par le balayage du caniveau des rues communales.

Dans le cadre des activités organisées par les temps d'activités périscolaires (TAP) pour l'année 2016 - 2017, une convention avec l'association Evolve représentée par Julien Drouot, soit la mise à disposition de 4 éducateurs sportifs avec coût horaire de 30 EUR.

L'association ABSO pour mise à disposition de 2 à 3 animateurs pour la pratique d'activités sportives. Cette prestation sera assurée pour un coût total de 3.420EUR soit 90EUR par semaine encadré et sera facturée en fin de chaque période.

À noter, toutes les délibérations à l'ordre du jour ont été adoptées à l'unanimité.

Des jeux olympiques au terrain de sport



Les jeunes sportifs.

Ce vendredi 8 juillet, se sont déroulés les traditionnels jeux olympiques au terrain de sport de Viterne pour la neuvième année.

193 enfants ont été répartis en 19 équipes qui se sont toutes donné un nom et un cri de guerre. Trente animateurs venus de Maron, Chaligny, Messein, Richardménil, Xeulley, Maizieres et aussi Viterne encadraient toute cette jeunesse. Sous un beau soleil, ils ont affronté les 19 épreuves sportives concoctées

par les animateurs de la Sarabande.

Après les explications concernant le règlement des jeux, le tournoi pouvait commencer. Les épreuves n'étaient pas de tous repos. Au programme, courses (relais, en sac), lancers (de disques, d'anneaux, de comètes) mais aussi tir au but, basket, trottinettes etc.

A la fin de l'après-midi, chaque jeune sportive a reçu une belle médaille offerte par la communauté de communes de Moselle et Madon.

Tous étaient contents de leur journée et fiers de leur médaille.

Vincent Anty, directeur de la Sarabande, a remercié tous les participants pour leur implication et leur enthousiasme.

Cession et tarifs au conseil

L'école Zola se séparera de quelques affaires

Le dernier conseil municipal s'est tenu dans la salle d'honneur de la mairie.

L'ordre du jour fut alors abordé, avec les tarifs municipaux qui n'évoluent quasiment pas, les tarifs du centre Jean-L'Hôte adaptés aux personnes handicapés et au RSA.

Une convention EPFL qui concerne la maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation du site de la mine a été approuvée à l'unanimité.

La participation aux frais de fonctionnement de la classe locale d'inclusion scolaire (CLIS) pour un montant de 775 EUR par an et financé par la commune de résidence des enfants a été également approuvée.

La cession d'un appartement, pour un montant de 50.000 EUR, a également été votée. Le nom de l'acheteur étant le même que celui du premier adjoint, il a bien été précisé qu'il s'agit d'un homonyme et non d'un parent.

D'autres points ont été abordés. Ainsi l'ancien petit matériel de l'école Zola sera vendu, pour les non-résidents, au prix de 20 EUR la table et 10 EUR la chaise.

Michel Raoult a présenté la nouvelle plaquette du centre Jean l'Hôte avec des têtes d'affiches comme Thomas Dutronc, Gérard Depalma. M. Jeanson avait posé une question en rapport avec le pedibus vers le haut de Bure. La mairie verra le problème et rappelle que l'entretien des arbres bordant les trottoirs est à la charge des propriétaires.

Samedi 16 juillet 2016 / Neuves-Maisons

Le tourisme industriel, une mine à exploiter



Le Zublin, du nom de son propriétaire, va être réhabilité.

Le travail des bénévoles qui s'investissent depuis des années a fini par payer. Près de 3 M d'EUR (2,7MEUR HT) vont être consacrés à la réhabilitation du patrimoine minier en vue de développer le tourisme industriel du Val de fer. « Une mine » qui entrera véritablement en exploitation d'ici quatre ans. C'est le temps qu'il faudra pour réhabiliter l'accumulateur connu sous l'appellation « Zublin » du nom des propriétaires, refaire la structure, la couvrir. « C'est dans ce bâtiment qu'était stocké et trié le minerai », rappelle le maire

Jean-Paul Vinchelin, « et d'où partaient les wagons qui allaient à l'usine ». Le projet qui s'étalera sur cinq tranches prévoit également de relancer le train du Val de fer et intensifier les visites des mines « qui vont vers Chavigny et Ludres ». « Cette volonté de perpétuer la mémoire ouvrière ne date pas d'hier. La commune a acquis le bâtiment pour un franc symbolique en 1968. Nous bénéficions de l'expertise des bénévoles de l'Atelier mine ouvrière qui est présidée par Joëlle Raoul et ceux de l'APCI (Agence du patrimoine et de la culture des industries néodomiennes) dirigée par Alain Succard et présidée par le sociologue Vincent Ferry. On ne part pas de zéro. Ce sont eux déjà qui sécurisent les mines pour les visites ». La commune va solliciter l'État, l'Europe, le conseil départemental et le Grand Est pour financer l'opération. La commune a mis en avant les atouts du site lové entre les Boucles de la Moselle et la forêt de Haye et à proximité de l'agglomération nancéenne. Vendredi le conseil municipal a voté une délibération pour déléguer la maîtrise d'ouvrage à l'établissement public foncier de Lorraine (EPFL) et lancer les études. L'EPFL met 250.000 EUR sur la table et la commune 50.000 EUR. Le chantier doit véritablement démarrer en 2017.

Saïd LABIDI



ACTUALITES ***DIVERSES***

De l'aire pour les voyageurs



Ce groupe de caravanes a préféré opter pour la plaine Flageul plutôt que l'aire flambant neuve perchée sur le plateau.

Une aire de grand passage à destination des gens du voyage vient d'être ouverte près du Zénith. Mais les caravanes se sont installées à Tomblaine...

Chose promise, chose due. C'est en femme qui tient à honorer ses promesses que Valérie Debord annonce la fin d'un chantier. Pas de ces chantiers pharaoniques remodelant le cœur d'une ville, mais une modeste

structure dont la portée est au moins aussi symbolique que pratique : la réalisation d'une aire de grand passage.

Elle vient d'être mise à disposition à proximité du parking du zénith sur laquelle justement empiétait depuis 2005 une de ces aires, ouverte alors à titre provisoire. « Mais qui avait plusieurs inconvénients : elle se trouvait sur du sol dur, ce que n'apprécient pas les gens du voyage, et neutralisait des places de parking destinées aux spectateurs du Zénith. Dont le droit de stationner est pourtant inclus dans le prix du billet. » Ce qui n'a pas empêché le provisoire de durer... plus d'une décennie.

« Mais à mon arrivée au poste de vice-présidente du Grand Nancy en 2014, je m'étais engagée à ce que le schéma départemental d'accueil des gens du voyage soit respecté », souligne l'élue.

Chaque département en effet se doit, en lien avec l'État, d'ouvrir des surfaces propres à accueillir les groupes de caravanes en transit pendant les grandes transhumances estivales. Occasionnant d'ailleurs souvent des frictions çà et là dans les environs de Nancy quand les cortèges font halte sur des aires qui ne leur sont a priori pas destinées.

À ne pas confondre avec des aires d'accueil, type Manitas de Plata (lire par ailleurs en Maxéville), conçues pour des séjours à moyen ou long terme. « Notre schéma départemental s'était arrêté sur 160 places en tout sur les trois communautés de communes que sont le Grand Nancy, Moselle-et-Madon et Seille-et-Mauchère. Sur le Grand Nancy, nous avons pris 80 places à notre compte, soit 160 caravanes. Site choisi en mars, opérationnel en juin. » Il s'agit d'une surface de terrain herbeux, toujours à proximité du Zénith et donc non loin du réseau routier. Où l'on accède via un chemin carrossable fraîchement tracé. Au prix de 70.000 EUR d'investissement en tout.

Quant à l'autre moitié du schéma départemental, c'est la communauté de communes Moselle et Madon qui devrait s'en charger (lire ci-contre).

Procédure en référé

L'annonce faite par Valérie Debord n'est pas étrangère à l'actualité. Le week-end dernier, une centaine de caravanes se sont en effet posées sur la plaine Flageul, à Tomblaine, s'attirant l'ire du maire Hervé Feron, las de voir périodiquement une partie de son territoire ainsi phagocyté. Il a donc vertement rappelé Valérie Debord à ses engagements et obligations via internet.

« On a immédiatement déposé un référé à leur rencontre », se défend de son côté Mme Debord. « Maintenant qu'une aire parfaitement correcte a été ouverte, ils n'ont en effet aucune excuse pour s'installer dans l'illégalité. Sans prévenir de surcroît, ce qu'ils avaient pourtant coutume de faire autrefois. Alors qu'on respecte la loi, eux s'en affranchissent, ce n'est pas supportable. » Sur ce point

Valérie Debord et Hervé Féron tombent donc d'accord. Une prouesse rare, à mettre au bénéfice des gens du voyage.

Lysiane GANOUSSE

Une seconde aire en attente

La Communauté de communes Moselle et Madon a, elle aussi, identifié un terrain susceptible d'accueillir une aire de grand passage. Une surface dotée d'un accès, de l'eau, de l'électricité, donc prête à l'emploi du jour au lendemain. Mais pour l'heure, elle n'en dévoile pas la localisation. L'ouverture de l'aire est en effet suspendue aux résultats d'analyses de sol effectuées par la Direction régionale de l'environnement, l'aménagement, le logement, qui devrait prochainement dire si le site est propre ou non à ce type d'usage.

Samedi 09 juillet 2016 / Nancy

L'an I de la nouvelle Métropole



André Rossinot devant l'assemblée des élus : « La métropole est une valeur ajoutée pour tous. » Photos Cédric JACQUOT

C'est fait : les statuts de la Métropole du Grand Nancy, qui succède à la Communauté urbaine après vingt ans d'existence, ont été adoptés, à l'unanimité moins une voix, ce vendredi matin par les élus, au cours d'une séance inaugurale. Cette réunion avait des accents historiques avec, une fois n'est pas coutume, des gradins publics remplis. Charles Choné, ancien président de feu le District puis de la

Communauté urbaine, Gérard Royer, ancien maire de Pulnoy, ou encore Françoise Rossinot, n'avaient d'ailleurs pas voulu manquer l'événement.

Le président André Rossinot ne pouvait guère s'affranchir d'une remise en perspective de cette nouvelle collectivité encore plus intégrée, sur fond de région Grand Est, de Sillon européen, de coopération transfrontalière... Le patron de l'exécutif a, sans surprise, insisté sur la nécessité de prolonger cette métropole par « la création d'un pôle métropolitain Sud meurthe-et-mosellan ». Objectif : élargir et renforcer les coopérations avec tous les territoires voisins.

« Sortir de la ringardise »

Le Grand Nancy aura pourtant à arrêter son « projet » pour les prochaines années : « Ça ne s'invente pas sur un coin de table », lâchait André Rossinot, en anticipant les critiques. Et de marteler : « Le travail commence dès mardi. »

« Ce projet devra être celui de la solidarité entre les communes ou au sein d'un périmètre qui sera élargi inéluctablement dans les années à venir », enchaînait Serge Bouly, président du groupe majoritaire. « Plus qu'un rendez-vous avec l'histoire, nous avons rendez-vous avec nos responsabilités », ajoutait Hervé Féron, président d'un groupe d'opposition dont des maires entrent dans l'exécutif. Et de

prévenir aussitôt : « Nous resterons différents. Nous aurons encore des combats mais encore davantage d'accords pour le bénéfice de tous. » Puis d'asséner : « Il nous faut sortir de notre ringardise collective car il faut que les maires soient mieux entendus. » Le premier magistrat de Tomblaine prenait d'emblée le contre-pied de quelques élus de gauche manifestement pas sur la même longueur d'onde (ER d'hier). « La reconnaissance de la Métropole se fera sur son contenu » prévenait Julie Meunier. Mais surtout la communiste Annie Levi-Cyferman (qui a voté contre les statuts) dénonçait « l'absence de projet et un pacte qui conduira les vice-présidents d'opposition à voter le budget »... De quoi annoncer quelques débats futurs animés.

Ghislain UTARD
